



GAZETTE MUNICIPALE DE ROUGON



N° 9 - Décembre 2016



LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

L'intercommunalité CCMV dont nous étions une des 19 communes, fusionnera par Arrêté Préfectoral au 01/01/2017, avec quatre autres communautés de communes pour former une nouvelle structure regroupant 41 communes.

Ce sera la CC ALPES, PROVENCE, VERDON, TERRE DE LUMIERE.

D'ici le 14 janvier 2017, une réunion avec les services de l'État, me permettra, je l'espère, de vous faire part du calendrier des réunions publiques pour la présentation de notre futur PLU.

Je vous informerai également sur les différents aménagements projetés pour le courant de l'année 2017.

2016 est la 1ère année où la consommation d'eau est facturée au réel, ici ou là des erreurs ou des anomalies de fonctionnement peuvent être constatées, dans ce cas rapprochez-vous du secrétariat de Mairie. Veillez surtout à vérifier vos installations afin d'écarter toutes possibilités de fuite et d'éviter les mauvaises surprises sur vos factures.

À la veille des fêtes de fin d'année, je vous souhaite un Joyeux Noël ainsi que mes meilleurs vœux pour la nouvelle année. Nous aurons le plaisir, le 14 janvier 2017, de nous rencontrer pour tirer les rois ; à cette occasion, je vous informerai des changements qui interviendront courant 2017.

Jean-Marie Audibert

Au sommaire de ce numéro :

La vie du village	2	Informations sur le PLUi et sur la nouvelle	
Festivités de l'été	6	Communauté de Communes	10
Tribune des lecteurs	8	Informations municipales	12
État civil	9		

LA VIE DU VILLAGE

- Samedi 26 mars 2016 : Avant-première du film "Verdon Secret".

François Bertrand, le réalisateur, a invité les Rougonnais et Paluards à assister à l'avant-première du film, qui s'est déroulée à l'Éco-ciné du Verdon à Gréoux-les-Bains; un car de ramassage avait spécialement été affrété à cette occasion.

La projection s'est faite sur écran géant, en relief et en ultra-haute définition, en présence des acteurs et du réalisateur. Nous avons également pu découvrir une exposition des bateaux et des drones utilisés pour le tournage, ainsi que des extraits du *making-of*. Le film a tenu ses promesses d'*images à couper le souffle*, prises par les drones survolant la rivière et les parois vertigineuses; elles nous ont permis de découvrir d'autres aspects de nos gorges.



Un seul bémol : nous avons regretté que l'on parle très peu des Rougonnais et Paluards qui ont risqué leur vie pour permettre ces périlleuses expéditions, et d'Isidore Blanc qui est quand même à l'origine de l'exploration.

- Dimanche 27 mars 2016 : Pâques.



Cette année, nous n'avons pas eu droit au "Boul'œuf" mais au "Quille œuf". Où va s'arrêter l'imagination de Carine et François?

La compétition a été acharnée, au Balconnier, la pluie nous ayant chassés de la Place.



- Samedi 9 avril 2016 : atelier d'écriture et soupe aux livres.

L'atelier d'écriture a fait des émules chez les plus jeunes : six ados étaient présents. Avec les 12 adultes, ils ont planché cette année sur le thème du "conte", ce qui a permis à tous de retrouver les souvenirs d'enfance.

Merci à Dominique, qui au cours de ses ateliers n'avait jamais dirigé un si grand nombre de participants.



Soupe aux livres : les Rougonnais sont toujours aussi heureux d'accueillir les Éditions Parole. "Donner la parole, c'est donner la vie au partage, à l'échange et à la diversité des idées" nous disent Marie Clauwaert et Jean Darot, éditeurs ruraux. C'est exactement ce que les participants, Rougonnais et Paluards, ont vécu au cours de cette soirée. Les discussions ont été ponctuées par le conteur et philosophe Henry Lombard et par le chanteur Bernard Gorgeon que tous les présents ont apprécié.

Un intermède culinaire a permis à chacun de déguster des soupes locales et les délicieuses gauffres préparées par Carine.

- Juin - Juillet : euro de foot.



Oui, Rougon aussi s'est enflammé pour soutenir ses équipes favorites ! Pour preuve, les drapeaux qui ont fleuri aux fenêtres jusqu'à la finale Portugal - France du 10 juillet, transformant le village, le temps de la compétition, en une *fan zone* où les supporters de chaque équipe discutaient âprement.



- 14 juillet 2016 : Fête Nationale.



Après le discours traditionnel du Maire, une gerbe est déposée devant le Monument aux Morts par les deux Antoine du village. Le conseil municipal et le public présent entonnent ensuite la Marseillaise (a *capella* en raison d'une sono capricieuse), puis tous rejoignent le Balconnier où un apéritif est offert par la municipalité.



Le Comité des Fêtes avait organisé pour l'après-midi son premier concours de boules de l'été, suivi d'un barbecue ; mais un avis de tempête a obligé à remettre ces manifestations, qui ont eu lieu le lendemain.

- Du 1er au 14 août : Peter Bendelow expose ses peintures et sculptures au château de La Palud.

Je connais M. Bendelow depuis de nombreuses années et j'ai été le témoin de l'évolution de son esprit créateur. Cet article au sujet de ma visite de son expo sera court ; j'y vois à nouveau l'usage qu'il fait de "matériaux" de toutes sortes pour ses collages et sculptures, sculptures principalement en métal depuis qu'il est venu vivre en France. Il a toujours utilisé ce qui lui tombait sous la main : papier, ficelle, sable, fil de fer barbelé etc... jusqu'à utiliser une porte et une chaise cassée pour son examen final des beaux-arts !

Dans les œuvres exposées à La Palud, on retrouve cet esprit torturé et son incessante tentative d'éviter les *Black Dogs*(*) comme diraient Spike Milligan et Winston Churchill.



Un combat continu, comme une pierre dans sa chaussure qui le pousse à aller de l'avant en dépit de l'inconfort.



Je me souviens du temps où il produisait des œuvres sombres, résultats d'évocations de périodes historiques très sombres elles aussi. Il travaille spontanément même si c'est d'une façon chaotique qui lui est propre.



Maintenant ses œuvres sont une explosion de couleurs ; il utilise la peinture acrylique afin de travailler plus vite. Ses dessins sont très souvent compliqués, parfois ils ont des titres, parfois ils n'en ont pas. Quand on lui demande d'expliquer ce qu'il fait, il répond simplement que c'est ce qui l'aide à continuer, qui est nécessaire à son bien-être mental. Toutes ses œuvres naissent d'un même procédé

automatique : " Je prends deux bouts de métal et je les soude ensemble, j'y rajoute un troisième et un quatrième morceau de métal etc..." , exception pour ses œuvres figuratives, arbres, galets, petits personnages amusants. " Il faut rire dans la vie !"

Victor Langlais

(*) NDLR : *Black Dogs* = "la déprime"

- Samedi 15 octobre : Journée caritative en faveur des associations HTaP France et CAP'VERDON.

Dans le cadre de la Journée Mondiale du don d'organes, cette manifestation a été organisée au Point Sublime par le Comité des Fêtes, à l'initiative de Magali et Philippe. Elle était destinée à récolter des fonds au profit des associations HTaP France et CAP'VERDON Montagne & Partage.

HTaP France est une association française nationale qui aide familles et patients souffrant d'Hypertension artérielle Pulmonaire, maladie grave, évolutive et invalidante, source de lourds handicaps.

Le but de CAP'VERDON Montagne & Partage est de rendre accessible la vallée du Haut et Moyen Verdon aux handicapés moteurs, sensoriels ou intellectuels, aux personnes âgées, en adaptant le matériel et les activités en fonction des besoins et possibilités de chacun.



Parmi les nombreuses activités proposées : initiation aux engins (joëlettes et ebuggy accessibles à tous pour parcourir pistes et sentiers), initiation au vélo électrique avec "Verdon eBike", concours de boules carrées, concours de rami, jeux d'adresse pour les enfants, randonnée pédestre de découverte des gorges, marathon sur vélo d'appartement, tombola dotée de nombreux lots, etc...

Pour la restauration, l'Auberge du Point Sublime proposait spécialement un savoureux déjeuner au cours duquel un tableau-photo de Philippe a été mis aux enchères. Ces enchères ont été remportées par Jean Garcette qui, ne pouvant malheureusement être présent, suivait la séance par contact téléphonique avec André Charraix.

Pour le dîner, les participants ont pu déguster une soupe au pistou dans une ambiance musicale avec l'orchestre "Fantacoustic" de Castellane.

Différents partenaires (Auberge du Point Sublime, Verdon Bike, France ADOT 13, Handicap Évasion et la Mairie de Rougon) ont contribué à cette journée, pour en faire une manifestation ludique et instructive sur tous les moyens que l'on peut mettre à portée des différents handicaps afin de leur permettre de profiter de notre belle nature.

Nous remercions tous les partenaires et participants qui ont permis la réussite de cette belle journée sous un beau soleil réapparu juste à temps.

- Lundi 31 octobre : on fête HALLOWEEN.



Après s'être déguisés, les enfants du village ont été invités chez Michelle et Stella qui leur avaient préparé un succulent goûter aux couleurs d'Halloween.

Ils sont ensuite allés frapper à toutes les portes pour obtenir les précieux bonbons qu'ils apprécient à tout âge.

- Commémoration du 11 novembre.

Le Maire Jean-Marie Audibert prononce le traditionnel discours et rappelle les noms des 4 enfants de Rougon morts pour la France :

AUDIBERT Edmond le 26 mai 1916 à Verdun,
GILLY Adrien le 1er octobre 1916 à la bataille de Vauquois,
AUDIBERT Casimir le 26 octobre 1916 à Farygny dans la Somme,
BERNARD Émile le 1er novembre 1916 à Verdun.

C'est ensuite Jacques Audibert qui lit un émouvant message de l'Union Fédérale des Anciens Combattants, rappelant les circonstances de l'enfer de Verdun et la bataille de la Somme, où plus d'un million d'hommes des deux camps ont été mis hors de combat.

En voici la conclusion, à méditer :

"Cent ans après on se rend compte que quels que soient les sacrifices consentis, souvent exorbitants, la volonté farouche de notre nation a fait que celle-ci, par sa cohésion, a su faire face à l'adversité. Au temps où nous sommes, devant les dangers auxquels notre génération est confrontée, qui pour être de toute autre nature n'en sont pas moins réels, il est sans doute nécessaire de s'en souvenir."

La cérémonie s'est terminée par un dépôt de gerbe devant le monument aux morts, puis tout le village s'est retrouvé dans la salle du Balconnier pour le traditionnel apéritif offert par la mairie.



- Concours de soupe + souper.

Dans la soirée du 11 novembre, le Comité des fêtes a organisé son concours de soupe, qui attire toujours autant de monde. Les candidats ont préparé leur meilleure recette, goûtée par une cinquantaine de participants de tous âges qui ont voté pour leur soupe préférée. Après s'être régalé le palais, le public a tranché : 1er prix à la soupe pomme, cannelle et vanille de Vincent Morréale (voir sa recette ci-après), 2ème et 3ème prix ex-aequo à la crème de courge aux lardons fumés de Carine Fadda et au velouté de lentilles de Cécile Thomassier.

Les lauréats ont été récompensés par des appareils culinaires.



Le concours a été suivi par un délicieux souper : soupe de poissons, petits morceaux de cerf grillés offerts par les chasseurs, assortiment de petits gâteaux offerts par Magali, et crème de marrons-chantilly. Le tirage de la tombola a clôturé cette agréable soirée, où la chaude ambiance contrastait avec la température extérieure hivernale !

Soupe de pommes, cannelle et vanille (pour 6 personnes)

6 grosses pommes
40 g de beurre
30 cl d'eau
2 bâtons de cannelle
1 gousse de vanille
60 g de sucre en poudre
6 c. à soupe de lait
concentré sucré

Pelez les pommes, otez cœurs et pépins et détaillez-les en morceaux. Faites fondre le beurre, ajoutez-y les pommes, la cannelle et le sucre. Fendez la vanille en deux, grattez-en les graines à la pointe d'un couteau et ajoutez les graines et la gousse dans la préparation.

Prolongez la cuisson de 5 mn environ, jusqu'à ce que les pommes deviennent fondantes et légèrement caramélisées. Puis ajoutez l'eau et laissez cuire à feu doux 7 mn.

Ce temps passé, retirez la vanille et la cannelle, mixez en ajoutant le lait concentré sucré. Servez chaud ou froid.

Bon appétit !!

- Une page se tourne au point multiservices.



L'intérieur du bâtiment du point multiservices devrait subir prochainement des travaux de réfection afin de rendre les lieux plus praticables pour l'utilisation des 3 pôles : épicerie, bar et restaurant.

Bien qu'Évelyne ait rencontré des difficultés personnelles et professionnelles, certains Rougonnais ont su reconnaître son dévouement et ont essayé de lui apporter leur soutien. C'est pourquoi nous regrettons son départ et lui souhaitons de retrouver une meilleure santé et un travail qui lui permette de vivre plus sereinement.

- Samedi 10 décembre : le goûter des anciens.

Afin de terminer l'année agréablement, la municipalité a invité les Rougonnaises et Rougonnais dans la salle Antoine Susini pour la projection du film "la tortue rouge". Ils ont ensuite eu le plaisir de partager quelques bonnes pâtisseries avant la remise d'une friandise de Noël à nos anciens les plus âgés.

FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

L'été 2016 a été assez sec, heureusement une pluie de manifestations festives ou culturelles a compensé ce déficit pluviométrique. Qu'on en juge : trois concours de boules, deux anchoïades, deux lotos, une soirée crêpes, deux tombolas, deux soirées grillades, un concours de rami, un vide-grenier, un marché des artisans, une soirée de chant choral avec les cantaires Paluards, sans oublier bien sûr la traditionnelle fête patronale de la St Christophe et ses nombreuses attractions qui s'étalent sur 3 jours, avec cette année le bal animé par Canapacoustic.

Toutes ces activités ne sont possibles que grâce au dévouement des membres bénévoles des différentes associations de Rougonnais : le Comité des Fêtes, l'association des Amis de Rougon qui s'occupe plus particulièrement de la fête de la St Christophe, et l'association des chasseurs, qui nous font souvent profiter du produit de leur chasse.

Qu'ils en soient tous remerciés car ils contribuent à la qualité de vie et à la cohésion intergénérationnelle de notre beau village !

Merci aussi aux reporters amateurs qui nous ont communiqué leurs meilleurs clichés de ces manifestations ; nous les reproduisons ici :





Les jeux des tout-petits...



...et des plus grands



Les chaises musicales



Le lancer d'œufs



Hmmm... ça sent bon les grillades



Finalistes et vainqueurs d'un concours de boules



Le concours de rami...



...et ses valeureux joueurs



On attend les cartons du loto



Les djeun's de Rougon

(Photos aimablement communiquées par Marie-Lou Clair, Fernand Garnier, Jean-Marc Lucco, Rémy Morland, François Rodriguez, Yannick Thomassier.)

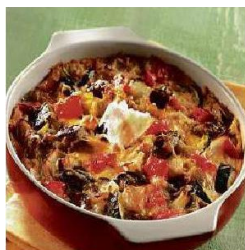
TRIBUNE DES LECTEURS

Cette nouvelle rubrique est ouverte à tous. Vous pouvez y proposer des articles sur toutes sortes de sujets susceptible d'intéresser les lecteurs (recette de cuisine, souvenir personnel, jeu, etc...) Merci d'envoyer vos propositions à mpgonczi@free.fr.

Gratin de légumes du soleil :

Ingrédients :

Une brique de
lait concentré
non sucré
4 œufs
1 courgette
1 aubergine
1 poivron rouge



Dans un saladier, fouettez les œufs avec le lait concentré afin d'obtenir une pâte lisse et homogène. Salez et poivrez.

Coupez les légumes en morceaux et faites-les revenir à la poêle dans de l'huile d'olive pendant 5 mn.

Beurrez et frottez à l'ail un plat à clafoutis.

Versez les légumes sautés dans le moule puis recouvrez-les avec la préparation, saupoudrez de parmesan râpé.

Faites cuire au four à 200° pendant 30 mn environ.

Vous pouvez servir !

(Recette communiquée par Marie-Lou)

Recette du vin cuit :

Voici un poème, inédit, en provençal qui vous donnera une recette du vin cuit. Elle est signée René Raybaud, poète-vigneron de Seillons-Source-d'Argens (Var).

La recèto dóu vin cue

*Pèr faire de vin cue, lou vignié l'asseguro
D'en proumié fau chausi, car es mai que sa-
cra,
De rapugo di bello e subre-tout maduro
Que baiaran quichado, un moust tras que
sucra,
E n'en faudra dès litre... Alor, dins la peiro-
lo,
Boutaren aquéu su nascu dins nòsti colo,
E lou faren bouli, bèn d'aise, en l'escumant
Fin que n'en rèste proun pèr emplì sèt bouti-
ho...
Oh, lou flame neitar ! oh, quento meraviho !
Pamens es panca lèst este vin cue qu'aman !*

*Car lou fau trasvuja, coume acò se refrejo,
Dins un tian, uno vòuto... E pièi l'emboutiha ;
Es d'aquéu biais que pau à cha pau se clare-
jo...
Se lou voulèn mai fort, e lou faire briha,
Un mié got d'aigo-ardènt pèr litre fau i'a-
poundre,
E dins la croto ansin poudren ana l'escoun-
dre
En lou chanjant d'eisino... Un mes lou garda-
ren
Fin d'èstre recoula. E alor, pèr Calèdo,
Dins la gau, tastaren la divino bevèdo,
Es ansin qu'en cantant la glourificaren !*

La recette du vin cuit

Pour faire du vin cuit, le vigneron l'assure,
D'abord il faut choisir, car c'est essentiel,
De belles grappes, surtout bien mûres,
Qui donneront une fois pressées, un moût très
sucré,
Et il en faudra dix litres... Alors, dans le chau-
dron, Nous viderons ce jus né dans nos collines
Et nous le ferons bouillir, bien doucement, en l'é-
cumant
Jusqu'à ce qu'il en reste pour sept bouteilles...
Ô, le fameux nectar ! Ô, Quelle merveille !
Cependant il n'est pas encore prêt ce vin cuit que
nous aimons !

Car il faut le transvaser, ainsi que peu à peu il se
refroidit,
Dans un récipient, un moment... Puis le mettre en
bouteilles ;
C'est ainsi qu'alors, peu à peu il s'éclaircit...
Si nous le voulons plus fort, et lui donner de l'é-
clat,
Il faut lui ajouter un demi-verre d'eau-de-vie,
Et ainsi dans la cave nous pourrions aller le cacher
En le changeant de récipient... Nous le garderons
un mois
Jusqu'à ce qu'il soit décanté. Et alors pour Noël,
Dans la joie, nous goûterons le divin breuvage,
C'est ainsi qu'en chantant nous le glorifierons !





Petites énigmes :

- 1) Je commence par un E, je finis par un E, je n'ai qu'une lettre et ce n'est pas un E. Qui suis-je ?
- 2) On me trouve 1 fois chaque semaine et seulement 3 fois dans l'année. Qui suis-je ?
- 3) Quelle est la particularité du calendrier qui s'est produite le 28 août 888, et ne s'est plus reproduite jusqu'au 2 février 2000 ?

Vous pouvez envoyer vos solutions à : mpgonczi@free.fr

La première personne ayant trouvé les bonnes réponses aux 3 questions recevra en cadeau un recueil d'énigmes de Trébor Iznog.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :



Milo RISTORI, né le 20/04/2016, fils de Fabien et Marianne, notre super secrétaire municipale !!



Chloé GASQUET, née le 18/10/2016, fille de Mathieu et Anne Bagarry, petite fille d'Alain et Maïté Bagarry)

DÉCÈS :

- **Paul GIBELIN**, papa de Christine, est décédé à Nice le 15 juin 2016.

Il a été inhumé auprès de son épouse dans le cimetière de Caucade à Nice, en présence de ses nombreux parents et amis niçois et rougonnais.



- **AUDIBERT Élise**, épouse GIRAUDON, maman de Christine Audibert.
- **AUDIBERT Marie-Reine**, veuve de Jean AUDIBERT, est décédée à Castellane le 24 novembre dernier. Ses obsèques ont eu lieu à la chapelle St Christophe, et elle est inhumée dans le cimetière communal. Nous garderons d'elle le souvenir d'une femme qui, guidée par sa grande croyance en Dieu, s'est souvent mise au service des autres.

LANCEMENT DU PLUi pour la Communauté de Communes du Moyen Verdon :

Les 19 communes de la communauté de communes du Moyen Verdon se sont engagées, en 2016, dans une démarche d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Qu'est-ce qu'un PLUi ?

Un **outil réglementaire** unique applicable à l'ensemble du territoire.

Un **outil de gestion** commune aux Mairies qui définit les grandes orientations en matière d'aménagement, de développement du territoire et de l'habitat à l'horizon 2030.

De quoi est-il composé ?

Le PLUi est composé d'un diagnostic territorial, d'un plan d'aménagement et de développement durable (PADD) et d'un règlement.

Où en sommes-nous ?

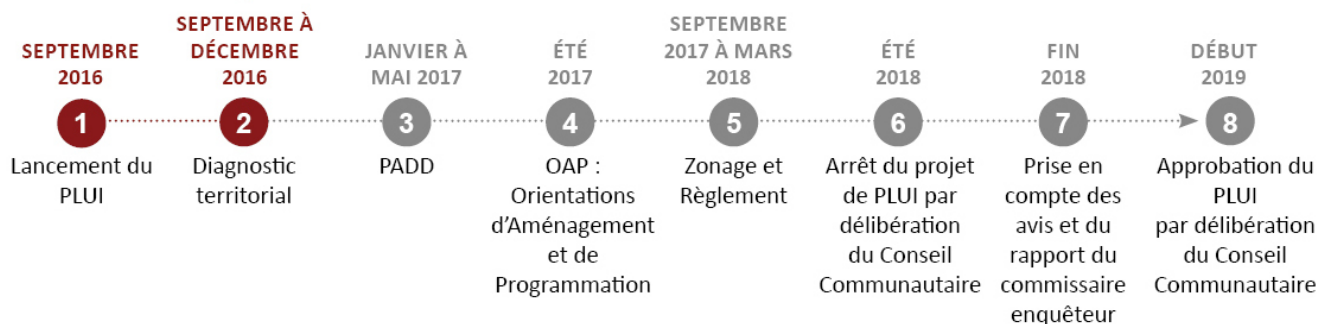
La communauté de communes du Moyen Verdon avec l'accompagnement du Bureau d'études Cittanova a démarré la première phase de diagnostic. Cette première phase relève l'état initial et l'évolution du territoire en termes d'urbanisme, environnement, paysage, économie, démographie, etc.



Un projet concerté avec la population et les élus.

Tout au long de cette procédure, des phases de concertation avec la population, les associations, le Parc Naturel Régional, les entreprises ou encore les services de l'État seront menées, afin d'aboutir à un projet partagé et construit avec les acteurs du territoire. Cette concertation prendra plusieurs formes, parmi lesquelles une exposition itinérante dans les mairies, des réunions publiques, des ateliers participatifs avec la population, mais aussi un projet pédagogique avec les effectifs scolaires ou la réalisation d'un reportage vidéo.

Vous serez informés en amont de chacun de ces moments, sur les dates et les modalités de la concertation ou de la mise à disposition de documents. Un cahier de concertation est déjà disponible dans chacune des mairies, pour y consigner vos remarques, suggestions et questions à propos du PLUi.



CONCERTATION

La concertation se déroule tout au long de la procédure

NAISSANCE DE LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES « ALPES PROVENCE VERDON, SOURCES DE LUMIÈRE »

Visant à transformer et à simplifier le paysage administratif français, la loi pour une Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite « Loi NOTRe », fixe de nouveaux seuils de population pour les communautés de communes, engendrant un redécoupage et un élargissement de leurs périmètres.

Un nouveau Schéma Départemental de Coopération Intercommunale a ainsi été arrêté le 3 octobre 2016 par le Préfet des Alpes de Haute Provence.

Au sud-est du département, les cinq communautés de communes du Moyen Verdon, du Teillon, du Haut Verdon Val d'Allos, de Terres de Lumière, et du Pays d'Entrevaux vont fusionner au 1er janvier 2017 pour former une nouvelle entité : la Communauté de Communes « Alpes Provence Verdon (CCAPV), Sources de Lumière », dont le siège social sera situé à Saint André les Alpes.

Ce nouvel Etablissement Public de Coopération Intercommunale regroupera 41 communes et comptera une population d'environ 11 500 habitants. Représentant le quart de la superficie du département, le territoire sera organisé autour des vallées du Verdon, de sa source au Grand Canyon, de l'Asse, de la Vaire et du Haut Var, avec pour principaux bourgs centres Allos, Annot, Barrême, Castellane, Saint André les Alpes et Entrevaux. Les instances de décision de la nouvelle Communauté de Communes seront mises en place au tout début du mois de janvier 2017, lors des premières réunions du Conseil Communautaire qui comptera 60 membres. La représentation des communes au sein de l'assemblée délibérante variera, en fonction de leur poids démographique, d'un à sept délégués.

Les élus travaillent d'ores et déjà activement pour mettre en place l'organisation la mieux adaptée à ce territoire, avec comme priorité le maintien des services de proximité. En cours de définition, un organigramme provisoire permettra à la nouvelle structure et à ses 140 agents d'être opérationnels dès 1er janvier 2017.

Sur l'année 2017, la CCAPV se substituera aux cinq communautés des communes pour l'exercice des compétences obligatoires que sont le développement économique, l'aménagement de l'espace et la gestion des déchets. Les élus disposent en revanche d'un délai d'un an à compter du 1er janvier pour choisir les compétences optionnelles (écoles, habitat, sentiers de randonnée...), et de deux ans maximum pour les compétences facultatives (voirie, éclairage public, petite enfance...), qui seront gérées par le nouvel EPCI ou rendues aux communes.

Les taux d'imposition varient actuellement d'une intercommunalité à l'autre en fonction des compétences exercées et des actions réalisées. A partir de 2017, un taux d'imposition moyen par taxe (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, cotisation foncière des entreprises) sera fixé en fonction des besoins de financement de la nouvelle intercommunalité. Afin d'atténuer les écarts entre les niveaux d'imposition actuels, les élus s'orientent vers la possibilité de lisser la variation, à la hausse ou à la baisse, en l'étalant sur douze années. Les taux d'imposition devront être déterminés à terme au regard des compétences effectivement exercées par le nouvel établissement.

L'année 2017 sera une année de transition importante pour construire les bases solides du projet de territoire à l'échelle de la Communauté de Communes Alpes Provence Verdon, Sources de Lumière.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ACTIONS RÉALISÉES OU ENGAGÉES :

Réfection de la grand rue :



Ces travaux, qui étaient devenus indispensables, ont eu lieu au mois de mai 2016 : un caniveau central a été aménagé pour un meilleur écoulement des eaux de pluie, ce qui a entraîné la réfection du revêtement et le rebouchage des nids de poules. La circulation des véhicules et des piétons dans la traversée du village en est maintenant facilitée.

Travaux prévus au point multiservices :

Ils devraient être effectués au premier trimestre 2017 et concerneront :

- modification des passages entre les différents niveaux, dont une ouverture entre le bar et l'épicerie, afin de faciliter les accès entre les 3 pôles.
- rénovation et mise aux normes de la cuisine du restaurant, renouvellement de son équipement électroménager
- acquisition du matériel de réfrigération de l'épicerie.

DÉBROUSSAILLAGE

Le débroussaillage est une opération dont l'objectif est de diminuer l'intensité et de limiter la propagation des incendies.

Le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé sont donc obligatoires sur les zones situées à moins de 200 mètres de terrains en nature de bois, forêts, maquis etc... Le document d'urbanisme (PLU 635306) en vigueur à Rougon, consultable en mairie, donne le périmètre de la zone de débroussaillage.



FACTURATION DE L'EAU :



L'année dernière, la facturation était au forfait sur la base de 120 m³ annuels. Cette année elle est basée sur les informations des compteurs. Il est conseillé aux consommateurs de vérifier les éventuelles fuites (qui peuvent coûter fort cher !) et de signaler les changements intervenus dans l'année (vente, succession, donation, etc...)

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES :



Les demandes d'inscription sur les listes devant parvenir aux mairies jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre, la mairie sera exceptionnellement ouverte le samedi 31 décembre de 10 h à midi.

INFORMATIONS DIVERSES :

**ATELIERS GRATUITS :
« INFORMATIQUE ET DÉMARCHES
ADMINISTRATIVES »**

Les démarches administratives se font de plus en plus via l'informatique...
Vous voulez apprendre ? Vous perfectionner ?

Maison
de services
au public

Pays
Asses-Verdon-Vaire-Uar

ALPES DE HAUTE
PROVENCE
Département

ATELIERS A LA 1/2
JOURNÉE SUR RDV
A :

CASTELLANE
ST ANDRÉ
ALLOS
ANNOT
ENTREVAUX

THEMES :

- INITIATION À L'INFORMATIQUE
- PÔLE EMPLOI.FR
- CAF.FR
- AMELI.FR
- MON SERVICE PUBLIC.FR....

Renseignements et RDV : Laurence SIMIAN : 04.92.89.10.23

COMPOSTER

pour nourrir le jardin plutôt
que la poubelle !

Des composteurs sont disponibles !

en bois... ... ou en plastique

25 €

15 €

Pour obtenir votre composteur :
Rendez-vous dans votre déchetterie
(Barrême, Castellane ou La Mure-Argens)
ou contactez la Communauté de
Communes du Moyen Verdon
au 04 92 83 68 99.

	BARRÊME (04 92 83 68 99)	CASTELLANE (04 92 83 68 99)	LA MURE-ARGENS (04 92 83 68 99)
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			

Rappels :

- M. le Maire reçoit sur rendez-vous les lundis et vendredis.
- Le secrétariat de mairie est ouvert au public les **lundis, mardis et vendredis** de 9h30 à 12h30.
- Le bureau de Poste est ouvert les **lundis, mardis, jeudis et vendredis** de 9h30 à 12h.
- La déchetterie de **Castellane** (tél 04 92 83 39 21) est ouverte du **lundi au vendredi** de 13h30 à 17h30 et le **samedi** de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30 ; celle de **La Palud** est ouverte les **lundis** de 11h à 12h, les **mardis** de 13h30 à 14h30 et les **vendredis** de 16h à 17h.
- Pour vous libérer de vos encombrants, inscrivez-vous en mairie en précisant leur nature et leur nombre : tout n'est pas possible !
- Les loueurs de meublés sont tenus de s'acquitter des différentes taxes réglementaires, ne l'oubliez pas ! Pour tout renseignement, s'adresser à la Mairie.

La **GAZETTE DE ROUGON** est une publication de la mairie de Rougon.

Directeur de la publication : Jean-Marie Audibert.

Rédaction et mise en pages : Denise et Robert Gonczi.

Crédits photos : André Charraix, Philippe Chauveau,

Marie-Lou Clair, Fernand Garnier,

Denise Gonczi, Jean-Marc Lucco, Rémy Morland,

François Rodriguez, Yannick Thomassier.

Vous pouvez retrouver cette Gazette sur le site :

www.rougon.fr, rubrique "mairie".